

VENDÔME

Texte et mise en page Edwige ROLAND

La ville

Vendôme est située dans le Loir-et-Cher en région Centre-Val de Loire. Avec 16000 habitants, c'est la troisième plus grande ville du département.

Les équipements

Le club dispose d'un pas de tir extérieur permanent de deux cibles amovibles (de 10m à 40 m) et de créneaux dans le gymnase Gérard Yvon, une salle de 16 mètres de large dans laquelle sont disposées 11 cibles, avec une distance de tir pouvant aller jusqu'à 35 mètres. Les entraînements ont lieu le mardi de 18h30 à 20h00 et le mercredi de 20h30 à 22h00.

Les effectifs

Les effectifs varient entre 25 et 40 archers selon les années. Pour encadrer les archers, le club compte actuellement deux entraîneurs 2 et un assistant entraîneur. Il dispose également d'un arbitre.



Le club

Le club était à la base une section du centre culturel. Lorsque celui-ci a fermé, les archers ont d'abord été licenciés à l'UFOLEP, puis en 1990 à la FFTA.

L'équipe de départ était composée de 6 personnes. Le bureau actuel de l'Archer Club Vendomois est composé de :

Hervé MINERBE, le président, Yann SOQUET le secrétaire et Claudine BORGET qui est la trésorière du club depuis la création.

Le club est principalement tourné vers le tir loisir, mais organise cependant un concours jeunes en mars et un concours qualificatif en novembre.

Déclaration à la sous-préfecture de Vendôme. **ARCHER-CLUB VENDOMOIS**. *Objet* : promouvoir et pratiquer le tir à l'arc. *Siège social* : 12, rue E.-Branly, 41100 Vendôme. *Date* : 9 avril 1990.



Le club sur internet



Le site internet :

[https://
acvendome.wixsite.com/
acvendome](https://acvendome.wixsite.com/acvendome)



La page facebook :

[https://www.facebook.com/
ArcherCLUBVendomois](https://www.facebook.com/ArcherCLUBVendomois)

